

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Lundi 29 Octobre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, Info, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 1.2.1.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 4.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 8.1), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.1), Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Elsa MAILLOT

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, C. LIME

Mandataires : J. KRIEGER, E. MAILLOT

Agréments PLS - prêt locatif social - Programmation 2018 complémentaire

Rapporteur : Fabrice TAILLARD, Conseiller communautaire délégué

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Dans le cadre de la délégation de compétence relative à la gestion des aides à la pierre de l'Etat, il appartient au Grand Besançon de se prononcer sur la programmation en matière de construction et de réhabilitation de logements locatifs publics. Il est proposé dans ce rapport de se prononcer sur 2 demandes d'agrément PLS (Prêt Locatif Social) « logements ordinaires » pour des projets situés à Besançon et Pelousey et une demande d'agrément PLS « logements en structure collective » pour un projet situé à Besançon.

I. Agréments PLS « logements ordinaires »

A/ Programme porté par un organisme public

Il est proposé d'inscrire le projet suivant dans le cadre de la programmation définitive des aides à la pierre de l'année 2018 et sous réserve d'un retour d'instruction favorable de la part des services de l'Etat :

- **Demandeur :** Néolia

Nature du projet : construction de 30 logements collectifs, dont 4 logements de type PLS. L'opération est également composée de 17 logements de type PLUS, 9 de type PLAI, pour lesquels les autorisations d'agrément et demandes de financement sur crédits délégués (60 462 € de subvention d'équilibre) et fonds propres du Grand Besançon (174 000 € de subvention d'équilibre) font l'objet d'un rapport dédié soumis au conseil communautaire du 15 novembre 2018.

Localisation : rue Schweitzer (les Vaites) à Besançon

Performance énergétique : RT 2012 -20 %

Respect des normes d'accessibilité : oui

B/ Programme réalisé par un porteur de projet privé

La réalisation d'un projet identifié dans la pré programmation 2018 ayant été confirmé par son maître d'ouvrage, il est proposé dans ce rapport d'en valider l'inscription dans le cadre de la programmation 2018 :

- **Demandeur :** Monsieur Arnaud BUSSON

Nature du projet : acquisition de 8 logements (contrat de vente en état futur d'achèvement)

Localisation : rue du Chanot à Pelousey

Performance énergétique : RT 2012

Respect des normes d'accessibilité : oui

II. Agréments PLS « logements en structure collective » - programmation 2018 complémentaire

Dans le cadre du programme d'aménagement de l'éco-quartier Vauban, un îlot destiné à accueillir du logement pour étudiants en résidence a été identifié (îlot 2) par l'aménageur Link city.

Un projet de résidence porté par LA MAISON POUR TOUS (coopérative d'HLM dont le principal actionnaire est l'OPH du Jura) a été soumis au Grand Besançon avec une demande au titre des agréments PLS et une demande de soutien au titre des garanties d'emprunts.

Dans le détail, ce projet consiste en la construction de 94 logements de type 1, d'une surface moyenne de 21 m². 25 places de stationnement sont prévues. La redevance moyenne sera d'environ 240 € par logement. La résidence comportera des espaces partagés : cafétéria et laverie. L'ensemble sera géré par le CROUS de Besançon. Budget global : environ 5,7 M€.

Il est proposé dans ce rapport de se prononcer sur la demande d'agrément de la Maison pour tous au titre de la programmation 2018 (sous réserve de l'obtention des agréments correspondants sollicités auprès des services de l'Etat) ou de la programmation 2019.

Demandeur : LA MAISON POUR TOUS

Nature du projet : construction d'une résidence 94 logements pour étudiants

Localisation : éco-quartier Vauban à Besançon

Performance énergétique : RT 2012 – 20%

Respect des normes d'accessibilité : oui

M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la demande 4 agréments PLS « logements ordinaires » de Néolia,
- se prononce favorablement sur la demande 8 agréments PLS « logements ordinaires » de Monsieur Arnaud BUSSON,
- se prononce favorablement sur la demande de 94 agréments PLS « logements en structure collective » de LA MAISON POUR TOUS (sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 06 NOV. 2018



Contrôle de légalité